

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

Tenue le mardi 24 septembre 2024,
Siège social (Timmins) et vidéoconférence « Teams »

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Le président déclare la séance du 24 septembre 2024 ouverte à 19 h 05 et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL	
Président	Roger Grégoire
Vice-président	Gilles Audet
Conseillères et conseillers scolaires	Denis Bélanger Normand Bolduc Langis H. Dion Lynn Génier-Ouellette (vidéo) Léon Grégoire Daniel Grzela Michelle Mailloux
Élèves conseillers	William Baril (vidéo) Miguel Breau (vidéo)
MEMBRES DE L'ADMINISTRATION	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Agentes de supervision	Lynn Grégoire Angèle Rivard Daphne Wallbridge (vidéo)
Directrice du Service des ressources humaines et de la paie	Michelle Dubeau (vidéo)
Directeur du Service informatique	Richard Fecteau
Directeur des Services financiers	Mario Fillion
Directrice du Service des immobilisations	Karine Lafrenière
Secrétaire de séance	Kimberley Salonen-Robichaud

Est absente :

Conseillère scolaire	Chantal Couture Rancourt
-----------------------------	--------------------------

1.1 Déclaration d'entrée en fonction de l'élève conseiller

Conformément à l'article 4.03 du Règlement de procédure du CSCDGR, l'élève conseiller, Jacob Leclair, procède à sa déclaration d'entrée en fonction.

2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Des intentions de prière sont partagées pour Monique Génier, Aline Gaudreau, Richard Martel, Robert Patenaude, René Gratton et Julien Poisson.

Le président récite la prière et nous demande de réfléchir au territoire sur lequel nous nous retrouvons.

3. HONNEURS ET MÉRITES

Sans objet.

4. AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DE DÉLÉGATIONS

Sans objet.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le sujet « Démarche et ligne de temps pour le processus de consultation de la planification stratégique 2025-2030 » a été omis de l'ordre du jour. Bien que le sujet ne figure pas explicitement dans l'ordre du jour, la note et les annexes pertinentes sont disponibles dans la trousse et sera traité après l'item 12.4.

MOTION 1, RÉOLUTION 24-174

Proposée par : M. Mailloux

Appuyée par : L. H. Dion

QUE soit adopté tel que modifié l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières du 24 septembre 2024.

Adoptée

6. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2024

MOTION 2, RÉOLUTION 24-175

Proposée par : D. Bélanger

Appuyée par : L. Grégoire

QUE soit adopté tel que proposé le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières du 25 juin 2024.

Adoptée

7.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2024

MOTION 3, RÉOLUTION 24-176

Proposée par : N. Bolduc

Appuyée par : L. H. Dion

QUE soit adopté tel que proposé le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières du 4 juillet 2024.

Adoptée

8. QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

8.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2024

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal.

8.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2024

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal.

9. ÉTUDE DES POLITIQUES

9.1 Politique 1.4 - Code de conduite / Règlement de procédure : Modifications en conformité avec la nouvelle réglementation sur le code de conduite des membres élus

En juillet 2024, le ministère de l'Éducation a publié le Règlement 312/24, qui établit un Code de conduite pour les conseils scolaires, précisant qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, un commissaire à l'intégrité sera responsable du traitement des plaintes pour violations de ce code. Les sanctions seront également imposées par ce commissaire, ce qui nécessite des modifications à l'article 12 du Règlement de procédure et à la politique 1.4 afin de transférer les enquêtes du Conseil vers cette nouvelle autorité. Le code de conduite actuel sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024.

Les frais associés aux services du commissaire seront assumés par le CSCDGR.

Le ministère de l'Éducation devrait fournir une liste de commissaires qualifiés aux conseils scolaires. Si cette liste n'est pas fournie, le Conseil devra procéder à un appel d'offres pour sélectionner un commissaire qui sera ensuite nommé par le Conseil élu.

MOTION 4, RÉOLUTION 24-177

Proposée par : G. Audet

Appuyée par : D. Grzela

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/24-25/08 portant sur la nouvelle réglementation sur le code de conduite des membres élus, tel que présenté lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 5, RÉOLUTION 24-178

Proposée par : L. Grégoire

Appuyée par : L. H. Dion

QUE soit modifiée la politique 1.4 – Code de conduite conformément à la Loi sur l'éducation, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025, tel que présenté lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 6, RÉOLUTION 24-179

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : N. Bolduc

QUE soit modifié l'article 12 du Règlement de procédure du CSCDGR conformément à la *Loi sur l'éducation*, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025, tel que présenté lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

9.2 Politique 1.8 – Structure des comités : Révision en conformité avec la réglementation

Conformément au règlement 83/24 sur l'évaluation du rendement des directions de l'éducation, un comité a été créé, composé de sept membres.

De plus, conformément à la Loi de 2023 sur l'amélioration des écoles, plusieurs terminologies en éducation spécialisée ont été mises à jour : « élève en difficulté » est désormais remplacé par « élève ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée », entre autres. De plus, le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté sera renommé « Comité consultatif de l'éducation spécialisée ».

La politique 1.8 sur la structure des comités a donc été révisée conformément à la nouvelle réglementation.

MOTION 7, RÉOLUTION 24-180

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : G. Audet

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/24-25/03 portant sur la révision de la politique 1.8 – *Structure des comités*, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 8, RÉOLUTION 24-181

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit modifiée la politique 1.8 – Structure des comités, telle que présentée lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

9.3 Politique 2.1 – Fonctions supplémentaires et délégation à la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier : Délégation à la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier pendant la période estivale 2024

Dans le cadre de la délégation à la direction de l'éducation, des gestes ont été posés au cours de l'été qui relèvent de l'autorité du Conseil élu, dans le but de faire avancer certains dossiers. Les membres élus ont toutefois été informés par courriel. Le rapport concerne deux items : le projet de construction à l'École secondaire catholique Thériault à Timmins et la participation des élèves conseillers au Regroupement des élèves conseillers, conseillers francophones de l'Ontario (RECFO) en septembre 2024.

MOTION 9, RÉOLUTION 24-182

Proposée par : L. Génier-Ouellette
Appuyée par : L. H. Dion

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/24-25/04 portant sur la délégation à la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier pendant la période estivale 2024, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 10, RÉOLUTION 24-183

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : M. Mailloux

QUE soit accordé le contrat pour le projet de toiture à l'École secondaire catholique Thériault, Timmins à la compagnie Blanchfield Roofing au montant de 303 520 \$, excluant la TVH, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 11, RÉOLUTION 24-184

Proposée par : N. Bolduc
Appuyée par : L. H. Dion

QUE soit accordé le contrat pour le projet de rénovation intérieure à l'École secondaire catholique Thériault, Timmins à la compagnie G&S Entreprises inc. au montant de 675 000 \$, excluant la TVH, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 12, RÉOLUTION 24-185

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : M. Mailloux

QUE soit accordé le contrat pour le projet de ventilation à l'École secondaire catholique Thériault, Timmins à la compagnie N. Lacroix Plumbing and Heating inc. au montant de 176 368 \$, excluant la TVH, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 13, RÉOLUTION 24-186

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : D. Grzela

QUE William Baril et Jacob Leclair soient autorisés à participer à la rencontre du RECFO à Ottawa du 13 au 16 septembre 2024, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

- 9.4 Politique 1.10 – Coûts de gouvernance : Participation des élèves conseillers aux rencontres du Regroupement des élèves conseillères, conseillers francophones de l'Ontario (RECFO)

Les élèves conseillers sont invités à participer aux rencontres du RECFO au cours de l'année scolaire 2024-2025. Ces rencontres leur offriront une occasion d'échanger des idées, de partager des expériences et de contribuer à l'élaboration de projets qui répondent aux besoins des élèves.

MOTION 14, RÉOLUTION 24-187

Proposée par : G. Audet
Appuyée par : N. Bolduc

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/24-25/05 portant sur la participation des élèves conseillers aux rencontres du Regroupement des élèves conseillères, conseillers francophones de l'Ontario (RECFO), tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 15, RÉOLUTION 24-188

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : D. Bélanger

QUE William Baril et Jacob Leclair soient autorisés à participer aux rencontres du Regroupement des élèves conseillères, conseillers francophones de l'Ontario (RECFO) au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Adoptée

9.5 Politique 1.0 – Métapolitique / Politique 3.0 – Contraintes globales à la direction de l'éducation et secrétaire : Refonte de politiques administratives

Le travail sur la refonte des politiques administratives se poursuit. Plusieurs politiques administratives doivent être abrogées puisqu'elles seront remplacées par de nouvelles directives : la politique 2113 sur l'aliénation de biens immeubles est désormais remplacée par la directive FIN-10, et la politique 6134 sur l'utilisation des ressources technologiques est remplacée par les directives TIC-01 et TIC-02. De plus, la directive ADE-05 a été élaborée pour répondre aux exigences de communication établies par le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

MOTION 16, RÉOLUTION 24-189

Proposée par : L. Génier-Ouellette
Appuyée par : M. Mailloux

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/24-25/06 portant sur la refonte de politiques administratives, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 17, RÉOLUTION 24-190

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : G. Audet

QUE soit abrogée la politique administrative 2113 – *Aliénation de biens immeubles excédentaires*.

Adoptée

MOTION 18, RÉOLUTION 24-191

Proposée par : M. Mailloux
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit abrogée la politique administrative 6134 – *Utilisation des ressources des technologies de l'information et des communications*.

Adoptée

10. RAPPORTS DES COMITÉS

10.1 Comité consultatif de l'enfance en difficulté - 4 septembre 2024

L'agente de supervision, A. Rivard, fait état des discussions tenues lors de la séance du CCED du 4 septembre 2024.

MOTION 19, RÉOLUTION 24-192

Proposée par : N. Bolduc
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soit reçu le rapport des travaux et recommandations de la réunion du Comité consultatif sur l'enfance en difficulté du 4 septembre 2024.

Adoptée

10.2 Comité de vérification - 10 septembre 2024

Le directeur des Services financiers, M. Fillion, fait état des discussions tenues lors de la séance du Comité de vérification du 10 septembre 2024.

MOTION 20, RÉOLUTION 24-193

Proposée par : D. Grzela
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soit reçu le rapport des travaux et recommandations de la réunion du Comité de vérification du 10 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 21, RÉOLUTION 24-194

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : G. Audet

QUE soit approuvée le Charte du Comité de vérification, tel que recommandé par le Comité de vérification lors de sa réunion du 10 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 22, RÉOLUTION 24-195

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : L. Génier-Ouellette

QUE soit approuvée la Charte d'audit interne de l'Équipe provinciale de vérification interne, tel que recommandé par le Comité de vérification lors de sa réunion du 10 septembre 2024.

Adoptée

MOTION 23, RÉOLUTION 24-196

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : N. Bolduc

QUE soit approuvé le plan d'audit de l'année scolaire 2023-2024 de la firme BakerTilly HKC, tel que recommandé par le Comité de vérification lors de sa réunion du 10 septembre 2024.

Adoptée

10.3 Rapport du Comité plénier à huis clos du 24 septembre 2024

Le rapport du Comité plénier sera présenté à la suite de la conclusion de l'étude de l'ordre du jour à huis clos.

11. MONITORING

11.1 Politique 3.2 – Situation et activités financières

Le rapport de monitoring vise à évaluer la conformité de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier par rapport à la politique 3.2 – *Situation et activités financières* couvrant la période du 1^{er} juin au 31 août 2024.

Lors de la séance ordinaire du 30 janvier 2024, le Conseil élu a adopté les prévisions budgétaires révisées pour l'année scolaire 2023-2024, avec un revenu total de 129 589 087 \$ et des dépenses de 132 720 212 \$, entraînant un déficit prévisionnel de 3 131 125 \$. Les ajustements imposés par le ministère de l'Éducation en lien avec la Loi 124, ainsi que les augmentations salariales ont contribué au dépassement des dépenses budgétées, bien que le Conseil recevra une subvention pour compenser ces ajustements.

En excluant les subventions spéciales, le budget total s'élève à 117 540 047 \$, avec des dépenses réelles de 123 958 098 \$, représentant un solde déficitaire de 6 418 051 \$. Les rapports sur les dépenses cumulatives montrent que, malgré certains dépassements, la majorité des postes budgétaires sont en conformité avec les prévisions. Enfin, le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier déclare être en conformité avec les diverses sous-limites de gestion financière.

MOTION 24, RÉOLUTION 24-197

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soit reçu tel que présenté le rapport de monitoring CSCDGR/24-25/01 portant la politique 3.2 – Situation et activités financières, pour la période du 1er juin au 31 août 2024.

Adoptée

12. COMMUNICATION ET APPUI

12.1 Modification à la désignation du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières : Mise à jour

Le 20 juin 2023, le Conseil a approuvé un changement à la désignation du CSCDGR, qui est désormais appelé « Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières ». Cette décision a été transmise au Ministère, nécessitant un amendement au Règlement

486/01, qui a été officiellement approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil le 30 juillet 2024.

Pour assurer une transition fluide, l'administration a élaboré un plan de communication qui s'étendra sur l'année scolaire 2024-2025, afin d'informer la communauté scolaire de ce changement et de mettre à jour les documents corporatifs.

12.2 Effectifs scolaires au 9 septembre 2024

Au 9 septembre 2024, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles élémentaires du CSCDGR était de 3 730, soit cinq élèves de moins que les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2024-2025, tandis que le secondaire comptait 1 559 inscriptions, soit onze de plus que prévu. Au total, il y a donc six élèves de plus que les prévisions, avec 5 289 inscriptions. L'administration travaille en collaboration avec les directions d'école pour analyser les écarts et mène également des entrevues avec les parents pour comprendre les raisons des départs.

12.3 Rentrée scolaire 2024-2025

Les camps d'été du CSCDGR se sont tenus du 29 juillet au 16 août 2024, permettant aux élèves de progresser en littératie et en numératie grâce à des activités variées. Ils ont participé à des sessions de lecture guidée, de littératie financière, ainsi qu'à des activités pratiques comme le codage et des jeux éducatifs. En outre, des sorties éducatives ont eu lieu, incluant des visites à la galerie d'art, des promenades narratives et des sessions de Crossfit, offrant une expérience enrichissante pour les élèves et leurs parents.

Plusieurs élèves ont également profité des cours d'été. Au total, 46 élèves se sont inscrits à 25 cours dans différentes régions, ce qui a permis l'octroi de 62 crédits.

Au 11 septembre 2024, le CSCDGR comptait 358 élèves en maternelle. En tenant compte du taux de natalité sur le territoire du Conseil en 2020 et d'une part de marché d'environ 37 %, le nombre d'inscriptions attendu pour la rentrée scolaire 2024-2025 était de 343. Ainsi, le CSCDGR a inscrit 15 élèves de plus que prévu.

12.4 Rencontre du Comité d'éducation autochtone

Une note est déposée faisant état d'une rencontre du Comité d'éducation autochtone tenue le 5 septembre 2024 pour discuter de l'avancement de l'éducation autochtone au sein du CSCDGR.

12.5 Démarche et ligne de temps pour le processus de consultation de la planification 2025-2030

Le CSCDGR lance le processus de consultation pour la planification stratégique 2025-2030. Le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier présente la démarche et la ligne de temps qui seront utilisées.

L'engagement et la participation du Conseil élu seront essentiels pour assurer la pertinence du plan stratégique pour les cinq prochaines années. Une séance extraordinaire est prévue le 8 octobre 2024 à 18 heures afin de valider l'analyse succincte de l'environnement et réfléchir à la vision, la mission, les valeurs et les orientations stratégiques du CSCDGR.

12.6 Communications

Les sommaires des couvertures médiatiques, des commandites et des communications acheminées au cours du dernier mois, sont déposés.

12.7 Rapport d'activités de la présidence

Le rapport d'activités de la présidence pour la période du 26 juin au 24 septembre 2024, est déposé.

12.8 Rapport d'activités de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier

Le rapport d'activités de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier pour la période du 26 juin au 24 septembre 2024, est déposé.

12.9 Rapport d'activités des élèves conseillers

Le rapport d'activités des élèves conseillers pour septembre 2024, est déposé.

12.10 Plan de travail annuel 2024-2025

Le plan de travail annuel 2024-2025 est déposé.

MOTION 25, RÉOLUTION 24-198

Proposée par : M. Mailloux
Appuyée par : L. Génier-Ouellette

QUE soient reçus les items sous « Communication et appui » tels que présentés à la séance ordinaire du 24 septembre 2024 du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières.

Adoptée

13. AGENDA AUTOMATIQUE

Sans objet.

14. AUTO-ÉVALUATION

14.1 Résultat de l'auto-évaluation de la séance du Conseil élu du 25 juin 2024

Le résultat de l'auto-évaluation de la séance du Conseil élu du 25 juin 2024, est déposé.

14.2 Auto-évaluation de la séance du 24 septembre 2024

Le président invite les membres élus à compléter le formulaire d'auto-évaluation.

À 20 h 01, la recommandation suivante est formulée :

MOTION 26, RÉOLUTION 24-199

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : M. Mailloux

QUE soient suspendues les délibérations de la séance publique afin de finaliser l'étude des sujets à l'ordre du jour de la séance siégeant en comité plénier à huis clos.

Adoptée

À 20 h 02, la conseillère Lynn Génier-Ouellette quitte la réunion.

À 20 h 32, les membres reprennent l'étude des sujets à l'ordre du jour de la séance publique.

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

10.3 Rapport du Comité plénier à huis clos du 24 septembre 2024

Le président fait état des discussions tenues lors de la séance du 24 septembre 2024.

Réception du rapport

MOTION 27, RÉOLUTION 24-200

Proposée par : L. Grégoire

Appuyée par : M. Mailloux

QUE soit reçu le rapport des travaux et recommandations du Comité plénier à huis clos du CSCDGR du 24 septembre 2024.

Adoptée

La recommandation découlant de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos se décline ainsi :

Pénurie du personnel enseignant

MOTION 28, RÉOLUTION 24-201

Proposée par : L. H. Dion

Appuyée par : D. Bélanger

QUE les recommandations portant sur la pénurie du personnel enseignant soient adoptées telles que présentées lors de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos restreint du 24 septembre 2024 et divulguées en temps jugé opportun par les instances autorisées.

Adoptée

Les conseillers Gilles Audet et Daniel Grzela ont déclaré un conflit d'intérêts sur la motion 29 lors du huis clos.

Ratification du protocole d'entente sur les questions locales avec l'AEFO – personnel régulier

MOTION 29, RÉOLUTION 24-202

Proposée par : N. Bolduc

Appuyée par : D. Bélanger

QUE les recommandations portant sur la ratification du protocole d'entente sur les questions locales avec l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO – personnel régulier) soient adoptées telles que présentées lors de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du CSCDGR du 24 septembre 2024 et divulguées en temps jugé opportun.

Adoptée

Ratification du protocole d'entente sur les questions locales avec l'AEFO – personnel suppléant

MOTION 30, RÉOLUTION 24-203

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : M. Mailloux

QUE les recommandations portant sur la ratification du protocole d'entente sur les questions locales avec l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO – personnel suppléant) soient adoptées telles que présentées lors de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du CSCDGR du 24 septembre 2024 et divulguées en temps jugé opportun.

Adoptée

Conditions de travail du personnel enseignant suppléant occasionnel

MOTION 31, RÉOLUTION 24-204

Proposée par : G. Audet
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soient adoptées les recommandations portant sur les conditions de travail du personnel enseignant suppléant occasionnel, présentées à la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du CSCDGR du 24 septembre 2024 et divulguées en temps jugé opportun.

Adoptée

Ratification d'une entente avec l'ADFO

MOTION 32, RÉOLUTION 24-205

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : M. Mailloux

QUE les recommandations portant sur la ratification d'une entente avec l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO) soient adoptées telles que présentées lors de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du CSCDGR du 24 septembre 2024 et divulguées en temps jugé opportun.

Adoptée

Rapport de conformité portant sur l'administration des tests psychologiques et évaluation des élèves

MOTION 33, RÉOLUTION 24-206

Proposée par : N. Bolduc
Appuyée par : M. Mailloux

QUE soit approuvé le Rapport de conformité portant sur l'administration des tests psychologiques et évaluation des élèves, tel que recommandé par le Comité de vérification lors de sa réunion du 10 septembre 2024.

Adoptée

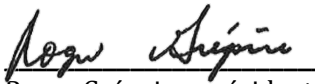
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

MOTION 34, RÉOLUTION 24-207

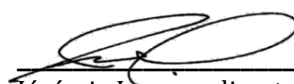
Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : D. Bélanger

QUE la séance ordinaire du CSCDGR du 24 septembre 2024 soit levée à 20 h 33.

Adoptée



Roger Grégoire, président



Jérémie Lépage, directeur de l'éducation et
secrétaire-trésorier

Procès-verbal adopté par voie de la résolution 24-209 lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 29 octobre 2024.